

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification		
Identificateur de produit	ASA BOLUS	
Autres moyens d'identification	DIN: 02243798	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	15.5g	
Identificateur du fournisseur initial	Can-Vet Animal Health Supplies Ltd. 61 Malcolm Rd. Guelph, ON N1K1A7 519-822-5333	
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666	
Section 2. Identification des dangers		
<b>Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)</b>		
Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé		
<b>Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)</b>		
Aucun		
Autres dangers connus	Aucun	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
<b>Dénomination chimique (nom commun/synonymes)</b>	<b>Numéro CAS ou autre</b>	<b>Concentration (%)</b>
Aspirin	50-78-2	>95%
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	Aucun	
Voie orale	Aucun	
Voie cutanée	Aucun	
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (5-10). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Irritation et allergie cutanée.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)</b>		
Aucun		
<b>Agents extincteurs appropriés et inappropriés</b>		
En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.		
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>		
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.		
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel		
<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>		
Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).		
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>		
Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.		
Section 7. Manutention et stockage		
<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>		
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux.		

<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>			
Aucun			
<b>Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle</b>			
<b>Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)</b>			
Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.			
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>			
Aucun			
<b>Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle</b>			
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.			
<b>Section 9. Propriétés physiques et chimiques</b>			
<b>Apparence, état physique/couleur</b>	bolus		<b>Tension de vapeur</b>   N/A
<b>Odeur</b>	N/A		<b>Densité de vapeur</b>   N/A
<b>Seuil olfactif</b>	N/A		<b>Densité relative</b>   N/A
<b>pH</b>	N/A		<b>Solubilité</b>   Soluble d'eau
<b>Point de fusion/congélation</b>	0 C		<b>Non disponible Coefficient de partage n-octanol/eau</b>   N/A
<b>Point initial/domaine d'ébullition</b>	180 C		<b>Température d'auto-inflammation</b>   N/A
<b>Point d'éclair</b>	N/A		<b>Température de décomposition</b>   N/A
<b>Taux d'évaporatio</b>	N/A		<b>Viscosité</b>   5000 cps
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	N/A		<b>COV</b>   N/A
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité</b>	N/A		<b>Autre</b>   N/A
<b>Section 10. Stabilité et réactivité</b>			
<b>Réactivité</b>			
Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
<b>Stabilité chimique</b>			
Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
<b>Risque de réactions dangereuses</b>			
Aucun connu.			
<b>Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)</b>			
Aucune connue.			
<b>Matériaux incompatibles</b>			
Matières comburantes; acides forts; etc.			
<b>Produits de décomposition dangereux</b>			
Aucun connu			
<b>Section 11. Données toxicologiques</b>			
<b>Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)</b>			
Aucun			
<b>Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>			
Aucun			
<b>Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)</b>			
Sensibilisation cutanée – Possible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.			
<b>Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL50 &amp; CL50)</b>			
Aucune donnée disponible pour le produit.			
<b>Section 12. Données écologiques</b>			
<b>Écotoxicité (données aquatique et terrestre)</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée disponible pour le produit.		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune bioaccumulation ne devrait survenir.		

<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible pour le produit.	
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Section 13. Données sur l'élimination</b>		
<b>Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés</b>		
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.		
<b>Section 14. Informations relatives au transport</b>		
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD</b>		
NON RÉGLEMENTÉ		
<b>Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)</b>		
NOT REGULATED		
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)		
NOT REGULATED		
<b>Précautions spéciales (transport/déplacement)</b>	Aucune	
<b>Dangers environnementaux (IMDG ou autre)</b>	Aucun	
<b>Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)</b>	Possible	
<b>Section 15. Informations sur la réglementation</b>		
<b>Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé</b>	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).	
<b>Réglementation, canadienne relative à l'environnement</b>	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)	
<b>Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement</b>		
United States OSHA information: This product is regulated according to OSHA (29 CFR).		
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections 12; 13 & 14.		
United States TCSA information: Refer to the ingredients listed in Section 3. National Fire Protection Association (NFPA):		
HEALTH: 1    FLAMMABILITY: 1    INSTABILITY: 0    SPECIAL HAZARDS: Refer to Section 2 & 3. HAZARD SCALE: 0 = Minimal    1 = Slight    2 = Moderate    3 = Serious    4 = Severe		
California Proposition 65: This product does not contain traces of a material that is known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.		
<b>Section 16. Autres informations</b>		
<b>Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité</b>	Feb 25, 2022	
<b>Références</b>	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.	
<b>Abréviations</b>		
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	
CAS	Chemical Abstract Service	
CL	Concentration létale	
DL	Dose létale	
ETA	Estimation de la toxicité aiguë	
IARC	International Agency for Research on Cancer	
IATA	International Air Transport Association	
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code	
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)	
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health	
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)	
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)	
PEL	Permissible Exposure Limit	
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail	
STEL	Short-term Exposure Limit	
TLV	Threshold Limit Value	
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada	
TSCA	Toxic Substances Control Act	
TWA	Time Weighted Average	

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.